

QUELS MODÈLES DE RÉFÉRENCE POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ?

Dominique Fablet

ERES | *Empan*

2009/3 - n° 75
pages 72 à 79

ISSN 1152-3336

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-empan-2009-3-page-72.htm>

Pour citer cet article :

Fablet Dominique, « Quels modèles de référence pour les travailleurs sociaux ? », *Empan*, 2009/3 n° 75, p. 72-79. DOI : 10.3917/empa.075.0072

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Quels modèles de référence pour les travailleurs sociaux ?

Dominique Fablet

Le texte proposé ici est extrait d'une thèse de troisième cycle, Le travail social en mal de participation. Analyse d'une expérimentation sociale auprès d'une collectivité d'usagers, soutenue en 1988 dans la discipline des sciences de l'éducation à l'université de Paris X-Nanterre. Il s'agissait de comprendre, à partir de l'observation participante de l'action d'une équipe de travailleurs sociaux implantée dans une cité populaire de la région parisienne, pour quelles raisons le travail social collectif/communautaire n'avait pas réussi à se développer vraiment dans l'Hexagone. Après avoir dessiné grossièrement les contours des pratiques du travail social puis situé les contextes institutionnels d'alors, le chapitre 3, intitulé « Des modèles de référence », proposait d'interroger les fondements de l'identité professionnelle. Le texte, résumé ici avec quelques aménagements de présentation, est évidemment daté mais, et c'est à notre sens son intérêt, nostalgie mise à part, il permet de se faire une idée des représentations en vigueur à l'époque, certainement très éloignées de celles prédominantes aujourd'hui, quelque peu encombrées par les référentiels et autres domaines de compétences... Le contraste apparaîtra en tout cas nettement si l'on se réfère à un ouvrage collectif (Fablet, 2007) publié récemment : Les professionnels de l'intervention socio-éducative. Modèles de référence et analyse des pratiques.

Présenter à propos d'un ensemble de praticiens des modèles de référence, c'est signifier qu'on ne peut, pour comprendre leur univers professionnel, s'en tenir au repérage de leurs activités, en précisant en quoi elles consistent, ni à une élucidation des dispositifs institutionnels et organisationnels qui contribuent à les structurer. D'autres dimensions sont aussi à considérer. Quels sont, en effet, les principes, les conceptions, les représentations à partir desquels les travailleurs sociaux agissent ? Quelles sont les valeurs

qui définissent les conduites appropriées et justifient, de leur point de vue, l'exercice quotidien de leurs activités particulières ? En quoi les actions qu'ils réalisent leur apparaissent-elles légitimes ? C'est en formulant ce type d'interrogations qu'il devient possible de construire des modèles de référence, regroupements de traits conférant à la fois rationalité et légitimité aux pratiques de professionnels.

La typologie ici proposée n'entend toutefois pas se limiter aux discours que les professionnels du travail social tiennent sur leurs actions et sur eux-mêmes. Ils sont à mettre en relation avec les mouvements de transformation qui ont affecté le champ du travail social : élargissement des conditions d'exercice des professions par diversification des types et des modalités d'intervention, modifications intervenues dans le recrutement, procédures de sélection et dispositifs de formation initiale et continue, évolution des modalités de reconnaissance par le corps social de ces catégories de professionnels. Par ailleurs, notre typologie s'ordonne principalement en fonction de la succession historique d'apparition des modèles de référence présentés ; mais cette typologie est aussi raisonnée dans la mesure où l'émergence d'un nouveau modèle se manifeste à partir des critiques adressées à l'encontre du modèle précédent dont les insuffisances sont mises au jour.

LA VOCATION : TENDANCES MORALISATRICES

Les origines bénévoles de ce champ professionnel sont à resituer tout d'abord : qu'il s'agisse de visiteuses au foyer s'organisant aussi pour dispenser par ailleurs des rudiments de puériculture ou d'enseignement ménager aux alentours de la Première Guerre mondiale, ou de nombreux instituteurs qui, bien souvent, au moment du Front populaire, commencent à consacrer leur temps libre à organiser des activités culturelles ou sportives ou à diriger des colonies de vacances et animer des auberges de jeunesse, ou encore de jeunes adultes issus du scoutisme et désireux d'échapper au STO pendant la Seconde Guerre mondiale, qui allaient remplacer auprès des jeunes délinquants ou « en danger moral » les

gardiens des anciennes colonies pénitentiaires, aucune de ces différentes catégories de personnes n'aurait pu imaginer que le développement des activités dans lesquelles elles s'engageaient alors donnerait lieu plus tard à la promotion de nouvelles professions : assistant social, animateur socioculturel, éducateur spécialisé. On objectera sans doute, concernant ces « pionniers », qu'il s'agit de clichés, mais les travaux sociohistoriques mettent en évidence que de telles images ne sont pas aussi convenues qu'on pourrait le penser.

Par-delà des inclinations idéologiques antagonistes (confessionnelle ou laïque) et des préférences politiques contrastées (conservatrice, libérale ou socialiste), à mettre souvent, mais pas toujours, en relation avec des origines sociales différentes, un dénominateur commun incite ces premiers « travailleurs sociaux avant l'heure » à s'engager dans l'action : la vocation. Disponibilité, générosité, altruisme, élan affectif, don de soi, dévouement, autant de qualités sur lesquelles repose l'engagement dans la profession et qui seront valorisées dès l'ouverture des premières écoles professionnelles puisque ce sont ces qualités que les procédures plus ou moins adroites de sélection d'alors s'attachaient à déceler chez les candidats. Que celles-ci soient mises au service de « missions » diverses – contribuer à assurer le bien-être physique et moral des familles méritantes en combattant les comportements imprévoyants, les vices, les mauvais penchants, le laisser-aller, jugés inévitables dans les milieux défavorisés ; faciliter l'accès à la culture et aux loisirs des couches populaires, garantir à l'enfant qui souffre d'inadaptations diverses un milieu où il puisse s'épanouir –, ce qui importe avant tout, c'est d'être animé d'un idéal, d'agir envers autrui et de s'accomplir humainement dans ce qui s'apparente à l'exercice d'un sacerdoce. Ce n'est pas tant le savoir qui est ici prisé – on se méfie des « esprits forts », des « beaux parleurs » au « cœur sec » – ou les talents dont on peut faire preuve à l'occasion de certaines activités, mais les valeurs auxquelles on adhère et qui impriment leur sens aux actions entreprises.

*Qui est cet autre,
le destinataire
de l'action à qui
l'on s'adresse ?
Il s'agit
de le connaître
pour mieux
le comprendre,
de cerner
sa personnalité,
ses traits
de caractère
spécifiques afin
d'appréhender
les insuffisances
ou les troubles
dont il souffre.*

Personnes de conviction accordant une place prépondérante aux intentions qui les animent, comment se situent dans l'action les premiers professionnels à l'égard d'autrui, essentiellement femmes et enfants des milieux défavorisés ? La perspective normative l'emporte sur toute autre et l'on fait peu appel aux principes d'autonomie préconisés par exemple par les courants d'Éducation nouvelle. Il s'agit d'inculquer, d'édifier par l'exemple, de rectifier des conduites, d'imposer au moyen de conseils et de suggestions un mode de vie défini comme souhaitable, de faire adhérer ceux à qui l'on s'adresse à un ensemble de normes préétablies desquelles ils s'écartent trop souvent, pour de multiples raisons. L'acte effectué, dans lequel la tendance à se substituer à l'autre apparaît prégnante, n'a en lui-même qu'une importance relative ; la recherche de subsides ou de travaux à domicile pour lutter contre le désœuvrement, l'organisation d'activités éducatives, culturelles ou sportives apparaissent presque secondaires au regard de la finalité poursuivie qui relève d'une véritable conversion. Ce sont donc des capacités d'influence et de persuasion qui se trouvent valorisées, même si celles-ci peuvent être mises au service des destinataires de l'action, en plaidant par exemple auprès des pouvoirs publics et du corps social la cause des déshérités et l'intérêt d'actions visant la transformation de la souffrance en bien-être.

Imprégnés des valeurs de l'humanisme médico-social, les professionnels du travail social jouent un rôle de relais par rapport aux médecins, en prônant l'obéissance aux prescriptions médicales qui indiquent la marche à suivre en matière d'hygiène aussi bien physique que morale. Mais l'un des effets les plus importants de la « fréquentation » de ces milieux réside certainement dans le fait que ceux-ci vont jouer le rôle de « groupes de référence » en modelant les aspirations des professionnels du travail social.

Sans aller jusqu'à assimiler les professions du travail social à d'autres considérées comme plus prestigieuses – médecins, juges, avocats –, il apparaît cependant que bon nombre de revendications des professionnels du travail social dans leurs efforts pour obtenir une reconnaissance du corps social ont emprunté des voies naguère tracées par ces professions mieux assises. Il en va ainsi des assistantes sociales avec la création de l'ANAS (Association nationale des assistantes sociales) en 1945, des éducateurs spécialisés avec celle de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés) en 1947 et de la plupart des différentes catégories de professionnels qui se sont regroupées dans des associations spécifiques. Bien que celles-ci rassemblent moins depuis le début des années 1960 du fait d'une affiliation syndicale de plus en plus massive des professionnels aux différentes grandes centrales existantes, elles persistent néanmoins, ne manquant pas de rappeler les conditions déontologiques d'exercice des professions.

Il semble donc possible de considérer que les principaux acquis de ce premier modèle de référence résident dans l'affirmation de soucis éthiques. Il reste que les fondements « techniques et scientifiques » propres à légitimer une compétence sont quelque peu absents. C'est précisément le constat de cette carence et les critiques qui en résultent qui permettent d'expliquer l'émergence d'un second modèle soulignant le caractère indispensable du savoir et du savoir-faire.

LA « TECHNIQUE RELATIONNELLE » : TENDANCES PSYCHOLOGISANTES

Aussi nécessaires et respectables qu'apparaissent les valeurs d'origines multiples et hétérogènes qui incitent à des actions d'aide envers autrui, celles-ci s'avèrent cependant insuffisantes dès qu'il s'agit de s'orienter dans l'action, d'adopter une démarche plutôt qu'une autre, d'opter pour les procédures les plus appropriées, tout en s'efforçant de s'ajuster à autrui. La compassion ou la sympathie qu'inspirent les différentes catégories de déshérités, de souffrants, de démunis ou de défavorisés, constituent certainement de puissants mobiles pour s'engager dans l'action au point d'en faire sa profession, mais en eux-mêmes ils n'indiquent pas la voie à suivre ni la façon de s'y prendre.

Se posent donc plusieurs problèmes : des compétences requises, des conditions de possibilité de leur transmission, de la reconnaissance de ceux qui les ont acquises et qui sont susceptibles de les mettre en œuvre, que ne résolvent pas le récit d'expériences, aussi exemplaires et édifiantes soient-elles, ou le recours à des « techniques », aussi rudimentaires que celles, par exemple, d'animation de groupe empruntées ou dérivées du scoutisme. Quels sont en définitive les savoirs sur lesquels les bonnes intentions sont susceptibles de s'étayer ? Et à partir de ceux-ci, comment mettre au point des modalités d'approche d'autrui dans la relation d'aide, afin de diagnostiquer les problèmes, de déterminer les solutions les plus appropriées et d'élaborer et suivre les démarches correspondantes censées y conduire ? Les réponses à ces

questions commencent à être fournies dans la période des années 1950 et c'est principalement vers les diverses formes de psychologie dynamique que s'orienteront les professionnels du travail social.

Qui est cet autre, le destinataire de l'action à qui l'on s'adresse ? Il s'agit de le connaître pour mieux le comprendre, de cerner sa personnalité, ses traits de caractère spécifiques afin d'appréhender les insuffisances ou les troubles dont il souffre ou les écarts qu'il a pu commettre qui expliquent l'aide sollicitée, mais aussi d'évaluer les ressources dont il dispose, car c'est sur elles qu'on prendra appui pour envisager le type et les modalités du « traitement » adéquat. La psychologie apparaît, parmi les disciplines en sciences humaines, comme celle qui correspond le mieux aux attentes des professionnels. Les notions et concepts qu'elle propose, les résultats de recherches scientifiques auxquels elle est parvenue, les méthodes dont elle s'est dotée constituent autant de points d'appui pour des professionnels soucieux d'asseoir plus solidement leurs pratiques. Des emprunts à cette discipline, qui fournit les éléments essentiels d'un mode de lecture des pratiques, apparaissent pertinents, même si ceux-ci se traduisent par des transpositions parfois hâtives et pas toujours des plus habiles. Des tentatives sont aussi entreprises pour fonder un corps de connaissances spécifiquement conçu à l'usage des professionnels, comme la « psychopédagogie médico-sociale », prioritairement destinée, dans l'esprit de son principal promoteur, le docteur Lafon, aux éducateurs spécialisés et dont l'intitulé même traduit le syncrétisme.

Mais le registre dans lequel l'hégémonie de cette discipline revêt son caractère le plus affirmé demeure le mode d'approche d'autrui. À cet égard, le « *case-work* » importé des États-Unis et largement diffusé parmi les assistantes sociales sous l'appellation d'« aide psychosociale individualisée » constitue une espèce de paradigme pour les milieux professionnels du travail social. Le *case-work* n'est pas en effet réductible à une simple méthode d'entretien destinée à faciliter les investigations de l'assis-

*Aux actions
des pionniers,
où prédominait
encore
l'empirisme,
a succédé
l'exercice
professionnel
reposant
sur l'acquisition
de capacités
propres à conférer
une compétence.*

tante sociale auprès de ses « clients » mais s'apparente à une véritable doctrine fournissant aux praticiens des clés pour s'orienter dans l'action. Dans ce mode d'appréhension, les difficultés proprement dites ont tendance à passer à l'arrière-plan. Ce qui importe, ce ne sont pas, à la limite, les difficultés elles-mêmes, mais la façon dont se situe le « client » à l'égard d'elles ; aussi l'action du travailleur social vise-t-elle essentiellement la transformation des attitudes, des sentiments éprouvés par le « client » à l'égard de sa situation.

S'affirme donc le primat des relations interpersonnelles, l'entretien en situation duelle de face à face constituant le dispositif de rencontre par excellence. Et loin d'être limités à une catégorie particulière de praticiens, en l'occurrence les assistantes sociales qui ont recours au *case-work* comme technique d'entretien spécifique en service social, ses aspects constitutifs en tant que doctrine ont largement imprégné le milieu des professionnels du travail social dans son ensemble. Même dans les situations groupales, on aura tendance à privilégier les relations interindividuelles entre membres du groupe ou entre un individu et le travailleur social qui anime le groupe. Ainsi est-il fréquent que des éducateurs d'internat, par exemple, qui la plupart du temps prennent en charge un groupe d'enfants ou d'adolescents, regrettent de ne pouvoir disposer d'un temps suffisant à consacrer à chaque enfant pris séparément. Ces moments où un dialogue en situation duelle peut s'établir sont recherchés et apparaissent aux yeux des praticiens comme ceux où le travail éducatif ou rééducatif prend véritablement toute sa signification. Ce primat des relations interpersonnelles se retrouve également dès que l'on aborde le domaine des « techniques éducatives » ou des « techniques d'animation ». Peu valorisées par le modèle de la vocation, puisque réduites à un rôle d'appoint, on accordera à ces techniques une plus grande importance. Conduire correctement des activités culturelles, sportives ou de loisir suppose en effet l'acquisition de savoir-faire, notamment durant les périodes de formation. Ces savoir-faire se situent à un double niveau : il s'agit non seulement d'être capable de réaliser soi-même ces activités et, si possible, de manière acceptable, mais il faut de plus connaître la façon de s'y prendre avec d'autres pour que ceux-ci les réalisent également ; d'où l'intérêt de démarches pédagogiques ajustées, ne serait-ce qu'en fonction des publics auxquels on s'adresse. Toutefois, ces savoir-faire, aussi indispensables soient-ils, ne sont pleinement appréciés que dans la mesure où les activités diverses proposées aux usagers sont appréhendées en tant que « médiation » ou « supports » favorisant l'établissement de relations avec autrui. À travers ces activités, ce que l'on vise, ce ne sont pas les activités en elles-mêmes (hormis peut-être un certain nombre d'animateurs socioculturels qui se sont spécialisés, par exemple pour les techniques audiovisuelles), mais les développe-

ments relationnels escomptés à l'occasion de leur mise en place.

En ayant fait appel aux différents spécialistes et théories en psychologie, les travailleurs sociaux ont réussi à se construire une identité professionnelle suffisamment établie pour se voir attribuer dans le même temps les marques de reconnaissance sociale correspondantes (diplômes d'État, statuts et rémunérations établis en fonction de conventions collectives, etc.). Aux actions des pionniers, où prédominait encore l'empirisme, a succédé l'exercice professionnel reposant sur l'acquisition de capacités propres à conférer une compétence. Il apparaîtra donc surprenant qu'au moment même où ce modèle de référence semblait s'être imposé durablement, il ait été l'objet des plus vives attaques de la part des nouveaux arrivants dans cette profession, qui allaient en contester le bien-fondé en invoquant des savoirs d'une autre nature.

LA CRITIQUE : TENDANCES SOCIOLOGISANTES

Le souci de se dégager de l'empirisme des démarches des « pionniers » et de se voir reconnaître une compétence propre a conduit les professionnels du travail social à en rechercher les fondements possibles. Dans une société valorisant l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, source de légitimation des pratiques, ils se sont tournés prioritairement vers les disciplines à radical « psy » censées leur fournir outils d'analyse et méthodes qui, après réaménagements pour tenir compte des spécificités du champ, semblent s'avérer indispensables pour se guider dans l'action. Mais en procédant ainsi, en arrivant à conquérir une identité puisque l'on se définit avant tout comme « technicien de la relation », les professionnels s'exposent au reproche d'avoir laissé en suspens un certain nombre d'interrogations. Que l'on s'adresse à des « personnes », soit ! Mais qui sont ces déshérités, ces démunis, ces défavorisés ? À quelles catégories sociales appartiennent-ils ? Quelle est la « clientèle » du travail social ? Et ceux qui se définissent eux-mêmes comme des « techniciens de la rela-

tion », quelles sont leurs origines sociales ? Quelles fonctions remplit le travail social dans nos sociétés occidentales ?

Deux facteurs au moins se conjuguent pour rendre compte du fait qu'à partir d'une certaine période ce type de questions se substitue à celles auxquelles on pensait avoir apporté des réponses avec le modèle précédent. Tout d'abord, une conjoncture sociale, dans l'immédiat après Mai 68, mettant à l'ordre du jour une critique radicale et généralisée des institutions et du rôle de l'État, à laquelle le travail social n'a pas échappé. Ensuite, l'écho rencontré par plusieurs ouvrages, dont les thèses ont alimenté cette perspective et qui, même si elles ne concernaient pas directement le champ, ont en quelque sorte cautionné (involontairement peut-être ?), par leur large vulgarisation, le développement d'actions et d'investigations prenant cette fois pour cible le travail social.

Au nom du progrès, de la raison, les « appareils d'État » ou les institutions contribueraient en fait, tantôt subrepticement, tantôt violemment, à l'asservissement des fractions les plus dominées de la population. Aussi convient-il de mettre au jour et de dénoncer, derrière les déclarations soi-disant humanistes, les dispositifs répressifs qui, sous couvert d'insertion ou d'intégration, visent à enfermer, à mettre à l'écart, à exclure tous ceux (le sauvage, le fou, la femme, l'enfant, le délinquant, le marginal...) qui se présentent comme les victimes d'un processus de discrimination systématique. On associera dans la dénonciation les agents sociaux qui, inconsciemment ou non, garantissent le fonctionnement et la répétition de ce type de processus tout en valorisant, par un procédé d'inversion, les actes et les discours témoignant des multiples formes de résistance à l'oppression.

Mais le mouvement de contestation qui agite à cette époque les milieux professionnels n'aurait sans doute pas atteint une telle ampleur sans l'écho rencontré par les théories du « contrôle social ». Dans le prolongement des analyses d'inspiration marxiste de L. Althusser et de N. Poulantzas centrées sur le rôle de l'État et des appareils répressifs et idéologiques d'État, d'une

*Dans la pratique,
il semble
que les traits
caractéristiques
du modèle
critique poussés
à l'extrême
ne débouchent
que sur plusieurs
types d'impasse.*

part, des travaux de M. Foucault, d'autre part, qui scrutent les dispositifs de pouvoir et leurs effets « normalisateurs », se développent une série d'investigations, puisant à l'une ou l'autre de ces sources, pour mettre en évidence les modalités selon lesquelles les institutions du travail social participent aux processus de domination sociale caractéristiques de nos sociétés occidentales. Loin de lutter contre les inégalités sociales, ces institutions contribuent au contraire à les perpétuer, à en assurer les conditions de reproduction par la mise en place de réseaux ou de filières de relégation et d'exclusion, renforçant ainsi l'hégémonie des groupes sociaux dominants. Dans cette perspective, les actions des professionnels du travail social ne visent pas tant à aider à la résolution des difficultés des populations ainsi « contrôlées » qu'à éviter leur aggravation, au point de déclencher conflits et mouvements sociaux susceptibles de déboucher sur une crise et un renversement de l'ordre établi.

On ne peut que s'interroger sur les effets possibles d'un discours de ce type, malgré les approximations conceptuelles et les réductions simplificatrices inévitables dans tout processus de vulgarisation, surtout quand ce sont de nombreux professionnels qui le reprennent à leur compte, en n'hésitant pas à se dénoncer eux-mêmes comme les agents de la répression et de la normalisation (des défavorisés), au service de la classe dominante. Dans la pratique, il semble que les traits caractéristiques du modèle critique poussés à l'extrême ne débouchent que sur plusieurs types d'impasse : soit en se détournant de la pratique pour devenir militant et s'inscrire dans différents mouvements afin de participer plus directement à la lutte politique, ce qui peut conduire à commettre des actions de type symbolique censées exprimer une négation en acte du travail social ou à adopter le point de vue des opprimés et favoriser par tous les moyens leurs capacités de résistance à l'ordre établi ; soit en conservant son travail, mais en désinvestissant sa pratique pour s'orienter vers d'autres sphères d'activités professionnelles ou privées tout en conservant les avantages liés à son statut de salarié. Quelle culpabilité pourrait-on d'ailleurs en éprouver ? Puisqu'on nous assure que nous ne sommes que les jouets de déterminismes socio-économiques, dans l'incapacité d'agir et de transformer un système qui tend inévitablement à la reproduction des inégalités sociales. Inutile, par ailleurs, de gaspiller son énergie dans des projets alternatifs puisque des réalisations de ce genre sont vouées à demeurer isolées, à n'apparaître que comme des poches de liberté éphémères dans un océan de servitude, menacées à tout moment de récupération par le système ou dont la seule existence justifie le maintien de celui-ci.

Il n'apparaîtra pas complètement surprenant qu'après s'être imposé pendant une période dans le champ, ce type de discours ait été progressivement écarté en raison des impasses dans lesquelles il engageait les praticiens. Il semble en effet difficile de demeurer longtemps en constante opposition avec son travail. Les déceptions

qui en ont résulté, à la mesure des illusions engendrées, ont pu d'ailleurs inciter une frange non négligeable de professionnels à rejeter des analyses du seul fait que ce soient des « experts déconnectés des réalités du terrain », universitaires ou autres, qui les proposent et ce, en dépit de l'intérêt ou de la pertinence qu'elles peuvent parfois présenter.

Néanmoins, un certain nombre d'acquis demeurent : la prise de conscience du poids des déterminations sociales, pourvu qu'on ne les appréhende pas comme des déterminismes absolus, épuisant tous les aspects rencontrés dans les situations concrètes de travail, et que les tendances à « externaliser » ne se substituent pas complètement aux tendances inverses caractéristiques du modèle précédent ; l'attention à porter à la distance qui sépare le plus souvent les professionnels du travail social des populations auxquelles ils s'adressent, compte tenu de leurs positions sociales et de leurs identités culturelles respectives.

Comme toute typologie, celle qui vient d'être présentée force quelque peu les données du réel. C'est la loi du genre, puisqu'en procédant à un regroupement de traits, on a tendance à sous-estimer des combinaisons possibles de traits relevant des différents modèles de référence construits dans un souci de cohérence. Tout en tenant compte des distorsions auxquelles on a pu aboutir, il resterait à examiner les nouvelles orientations alors décelables dans le champ professionnel, qui semblent se caractériser par

un net retour aux préoccupations pratiques et au travers desquelles s'expriment des aspirations à des modes de fonctionnement renouvelés.

BIBLIOGRAPHIE

- CHEVREUSE, C. 1979, *Pratiques inventives du travail social*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- DONZELOT, J. 1977. *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit.
- FABLET, D. (sous la direction de). 2007. *Les professionnels de l'intervention socio-éducative. Modèles de référence et analyse des pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- FUSTIER, P. 1972. *L'identité de l'éducateur spécialisé*, Paris, Éditions universitaires.
- FUSTIER, P. 1983. *L'enfance inadaptée : repères pour des pratiques*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GENG, J.-M. 1977. *Mauvaises pensées d'un travailleur social*, Paris, Seuil.
- GUERRAND, R.-H. ; RUPP, M.-A. 1979. *Brève histoire du service social*, Toulouse, Privat, 1979.
- LASCOUMES, P. 1977. *Prévention et contrôle social*, Paris, Genève, Masson.
- MEYER, P. 1977. *L'enfant et la raison d'État*, Paris, Le Seuil.
- PINELL, P. ; ZAFIROPOULOS; M. 1983. *Un siècle d'échecs scolaires (1882-1982)*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- POUJOL, G. 1981. *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- TRICART, J.-P. 1981. « Initiative privée et étatisation parallèle. Le secteur dit de l'enfance inadaptée », *Revue française de sociologie*, xxii, p. 575-607.
- VERDÈS-LEROUX, J. 1978. *Le travail social*, Paris, Éditions de Minuit.